



GUIDE D'ACCUEIL & RÈGLEMENT

concernant la cantine de l'école publique de SARCEY

gérée par l'association
"LE CH'TIT MIDI DES GONES"

Version 08/2023

SOMMAIRE

PARTIE 1 – GUIDE D'ACCUEIL

1- PRÉSENTATION DE L'ENVIRONNEMENT	Page 3
2- L'ASSOCIATION DE LA CANTINE	
2a- Pourquoi une association	Page 3
2b- Comment fonctionne l'association ?	Page 3
2c- Les finances de l'association	Page 4
2d- Objectifs de l'association	Page 4
3- RÉSERVATION, DÉTAILS DES TARIFS DE LA COTISATION ET DES REPAS	
3a- Réservation	Page 4
3b- Cotisation : détails et tarif	Page 5
3c- Repas : détails et tarifs	Page 6
4 -FACTURATION, PAIEMENT ET PÉNALITÉS DE RETARD	
4a- Facturation	Page 7
4b- Paiement	Page 7
4c- Relance, pénalités de retard	Page 7
4d- Majoration complémentaire	Page 7
5- RELATIONS AVEC L'ASSOCIATION	
5a- Avec la mairie et les autres associations	Page 7
5b- Avec les familles	Page 8
6- COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION	Page 9
7- QUELQUES PHOTOS DES LOCAUX	Page 9

PARTIE 2 - UTILISATION DE L'OUTIL CANTINE DE FRANCE

1- CONNEXION AU LOGICIEL CANTINE DE FRANCE	Page 12
2- CRÉDIT DU PORTEFEUILLE, PAIEMENT ET RÉSERVATIONS	Page 13
3- DONNÉES PERSONNELLES DE L'ENFANT ET DES PARENTS	Page 14
4- AUTRES ONGLETS	Page 15
5- CONSIGNES ET SYNTHÈSE	Page 17

1- PRÉSENTATION DE L'ENVIRONNEMENT



Photo © Claudie SUBRIN

L'école publique Émile Blanc (208 route de Saint Romain, 69490 SARCEY) a été inaugurée en septembre 2019. Elle regroupe les classes de la petite section de maternelle au CM2.

Auparavant située montée de l'école, elle a déménagé dans de nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels, et a pris le nom d'Émile Blanc, en hommage à cet ancien instituteur et directeur, qui lorsqu'il exerçait à Sarcey, fut appelé sous les drapeaux lors de la première guerre mondiale, et succomba au champ d'honneur à 28 ans le 30 août 1914.

Contact :

Téléphone : 04 72 48 49 36

Mme Meyrand (directrice)

Jours d'ouverture de l'école et de la cantine : lundi-mardi-jeudi-vendredi.

2- L'ASSOCIATION DE LA CANTINE

2a- Pourquoi une association ?

« Le Ch'tit Midi des Gones » a été fondé en 2006 avec pour objectifs d'organiser et d'assurer le service du repas de midi fourni aux élèves de l'école publique de Sarcey.

Cette association veille à la gestion des comptes et encadre une salariée. Cette dernière confectionne des repas équilibrés, variés et locaux.

2b- Comment fonctionne l'association ?

Le bureau de l'association est composée des membres élus lors de l'assemblée générale. Les membres du bureau sont des parents bénévoles qui œuvrent chacun sur leur temps personnel. Le bureau se réunit régulièrement dans l'année à travers des assemblées et réunions ponctuelles.

Depuis sa création, de nombreux membres se sont relayés pour former le bureau. Les bénévoles savent répondre présent et s'activent tous pour assurer la pérennité de l'association, apporter une continuité de service et d'actions à mener, apporter des idées nouvelles, le tout dans une très bonne entente.

Depuis de très nombreuses années, l'association emploie Thérèse, la cantinière. Cette dernière travaille pour ainsi dire en totale autonomie afin de préparer les repas servis tous les jours aux enfants de l'école. C'est Thérèse qui confectionne les menus, et qui s'approvisionne auprès des divers fournisseurs. Les repas sont préparés sur place au sein de la cuisine de la cantine, à l'aide de produits variés, en partie frais et locaux, avec également des produits issus de la filière biologique. Un repas végétarien est au menu chaque semaine.

Thérèse prépare les menus au mois et ils sont affichés pour consultation à l'extérieur de l'école sur le panneau d'affichage.

L'association cherche à assurer constamment un repas de qualité au sein de la cantine.

Le personnel enseignant profite également de l'action de l'association puisque régulièrement les enseignants prennent leurs repas à la cantine.

2c- Les finances de l'association

Les recettes de l'association sont générées par :

- le paiement des repas servis,
- les cotisations annuelles d'adhésion à l'association,
- les dons ponctuels,
- l'octroi de subventions...

Les dépenses incluent :

- les charges du personnel (salaire de Thérèse, et la part des cotisations auprès de l'URSSAF),
- les frais bancaires et d'assurances,
- les frais d'alimentation en réglant les factures auprès des fournisseurs,
- les éventuels besoins en matériel, produits et entretien.

2d- Objectifs de l'association

Les objectifs sont simples. Les repas doivent être de qualité, les papilles doivent se régaler, et nous souhaitons poursuivre sur la même voie.

L'association se doit de trouver un équilibre entre dépenses et recettes. Les dépenses doivent être régulées. Des partenariats locaux, solides et réguliers sont ainsi privilégiés pour contenir les dépenses relatives à l'alimentation, qui représente un peu plus de 40% des charges.

Lors de l'année scolaire 2022-2023, nous avons comptabilisé environ 8750 repas distribués et une moyenne d'environ 63 repas pris par jour. Ce nombre de repas est néanmoins en lien avec le nombre d'enfants fréquentant l'école. Nous espérons que les effectifs de l'école ne régressent pas.

3- RÉSERVATION, DÉTAILS DES TARIFS DE LA COTISATION ET DES REPAS

3a- Réservation

Depuis quelques années maintenant, l'association dispose d'un outil très important qui allège grandement la tâche. Il s'agit d'un logiciel en ligne édité par « Cantine de France », qui en assure également la maintenance, et nous dépanne au besoin si des dysfonctionnements sont rencontrés. Ainsi, le support a mis en place à la demande de l'association à la rentrée 2020 un service de paiement en ligne par carte bancaire.

Ce logiciel fait donc le lien entre d'un côté, les utilisateurs (parents d'élèves, enseignants), et de l'autre, le bureau de l'association et Thérèse qui peut gérer en fonction des inscriptions les quantités à préparer chaque jour. Les présences et absences sont régulées chaque jour sur le logiciel.

Le principe de réservation est donc le suivant :

- Dans un premier temps, les utilisateurs doivent créditer leur portefeuille sur « Cantine de France ».
- Une fois créditeur, ce compte permet de réserver les repas des semaines qui suivent. Un délai de réservation est néanmoins imposé afin de prévoir les quantités.

(Les informations complètes concernant les réservations sont détaillées dans les pages suivantes)

Explication concernant les modalités de réservations avec ce calendrier indicatif :

Lundi 1	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vendredi 5	Samedi 6	Dimanche 7
Lundi 8	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12	Samedi 13	Dimanche 14
Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19	Samedi 20	Dimanche 21

Vous avez jusqu'au vendredi 5, 7h du matin, pour réserver les repas des semaines suivantes.

A compter du vendredi 5, 7h du matin, la semaine du 8 au 12 n'est plus modifiable, et vous avez jusqu'au vendredi 12, 7h du matin pour réserver les repas de la semaine du 15 au 19.

Ainsi de suite dans le déroulement des semaines...

Il est donc impossible de modifier le jour J, la veille pour le lendemain, ou la semaine en cours.

Les codes couleurs associés au calendrier de réservation des utilisateurs :

Etait inscrit	Sera présent	Sera absent	Prestation Cantine Ouverte (& pas inscrit)	Prestation Cantine Fermée	Noté absent	Noté présent
---------------	--------------	-------------	---	------------------------------	-------------	--------------

(Nous choisissons ici les termes d'enfant/parent pour les appellations)

Était inscrit : journée écoulée, l'enfant était inscrit par le parent et a mangé à la cantine.
(cas de : inscrit et présent)

Sera présent : journée à venir, l'enfant a été inscrit par le parent et mangera à la cantine.
(cas de : inscrit et présent)

Sera absent : non utilisé

Prestation cantine ouverte (& pas inscrit) : ce peut être une journée écoulée ou une journée à venir ; l'enfant n'a pas (encore) été inscrit par le parent, il n'a pas mangé ou ne mangera pas à la cantine ce jour-là.

Prestation cantine fermée : jours habituels de fermeture de la cantine (mercredi, samedi, dimanche, vacances scolaires, jours fériés...)

Noté absent : ce peut être une journée écoulée ou une journée à venir ; l'enfant a été inscrit dans les délais par le parent, mais il a été noté absent par l'association car il n'a pas mangé ou ne mangera pas à la cantine. (cas de : absent justifié si le parent a prévenu de l'absence / absent injustifié si le parent n'a pas prévenu de l'absence)

Noté présent : ce peut être une journée écoulée ou une journée à venir : l'enfant n'a pas été inscrit dans les délais par le parent, mais a été noté présent par l'association car il a mangé ou mangera à la cantine. (cas de : non inscrit et présent justifié si le parent a prévenu de la présence / non inscrit et présent injustifié si le parent n'a pas prévenu de la présence)

3b- Cotisation : détails et tarif

Nous demandons aux parents, familles, enseignants, de manière générale aux « utilisateurs », le règlement d'une cotisation annuelle qui marque un engagement moral et participatif de la part des cotisants à l'association et son fonctionnement. Cette cotisation se veut unique : les familles qui auraient plusieurs enfants inscrits à l'école ne paieraient pas plusieurs cotisations mais une seule.

Toute autre personne peut cotiser de manière volontaire et ainsi apporter un soutien au « Ch'tit Midi des Gones ».

Cette cotisation est normalement générée de manière automatique dans le mois qui suit les premiers repas pris à la cantine. Elle est à régler uniquement par CB directement sur le site Cantine de France, dans l'onglet 'Facture' (*voir dans les pages suivantes*).

Attention, le non-règlement de la cotisation dans un délai raisonnable entraîne l'impossibilité d'accéder au calendrier de réservation. Le tarif de la cotisation est revu annuellement chaque début d'année scolaire lors de l'assemblée générale.

3c- Repas : détails et tarifs

Les différentes tarifications des repas sont revues annuellement lors de l'assemblée générale ou en cours d'année par une assemblée générale exceptionnelle.

Lors de l'assemblée générale de septembre 2022, il a été décidé une augmentation du prix des repas. Ce tarif était resté durant plusieurs années au prix de 4,00€. Mais l'actualité de ces dernières années n'a pas été favorable, entre les crises sanitaires, l'augmentation du prix des produits et de manière générale le contexte inflationniste.

Ainsi les nouveaux tarifs ont été fixés depuis janvier 2023 aux prix suivants :

- **4,50€** le repas pour les enfants ;
- **5,00€** le repas pour les adultes (enseignants, encadrants...) ;
- **6,00€** le repas pour les personnes externes ;
- **15,00€** la cotisation annuelle d'adhésion à l'association par famille.

Tarifs « enfants »	Tarifs « adultes »
Inscrit et Présent = 4,50€ Non inscrit et Présent justifié = 5,00€ Non inscrit et Présent injustifié = 6,00€ Absent justifié = 0,00€ Absent injustifié = 6,00€	Inscrit et Présent = 5,00€ Non inscrit et Présent justifié = 5,50€ Non inscrit et Présent injustifié = 6,50€ Absent justifié = 0,00€ Absent injustifié = 6,50€

Externes = 6,00€ (élèves stagiaires, CAP Petite enfance, alternance, intervenants extérieurs, etc...)

Détail et explication des différents cas composant le tableau ci-dessus :

Ces différents cas composent par ailleurs l'historique visualisable sur la page des réservations. Ce sont les cas utilisés par le bureau de l'association pour déterminer les présences et absences. Cela rejoint le tableau couleur page précédente.

- **Inscrit et Présent** = l'enfant mange à la cantine, le parent a bien réservé au préalable le repas via le logiciel.
- **Non inscrit et Présent justifié** = l'enfant mange à la cantine, le parent est hors délai pour réserver lui-même le repas, et a sollicité l'association pour l'inscription à la cantine.
- **Non inscrit et Présent injustifié** = l'enfant mange à la cantine, mais le parent n'a pas réservé le repas, et n'a pas sollicité l'association pour l'inscription à la cantine.
- **Absent justifié** = l'enfant ne mange pas à la cantine, le parent est hors délai pour annuler lui-même le repas, et a sollicité l'association pour annuler l'inscription à la cantine (exemple : maladie de l'enfant).
- **Absent injustifié** = l'enfant ne mange pas à la cantine, le parent n'a pas annulé le repas, et n'a pas sollicité l'association pour annuler l'inscription à la cantine.

Dans vos factures mensuelles concernant la cantine, les repas pris ou non pris seront classés en fonction des 5 cas ci-dessus.

4- FACTURATION, PAIEMENT ET PÉNALITÉS DE RETARD

4a- Facturation

La facturation se fait chaque fin de mois ou en début du mois qui suit la prestation de service. Une facturation unique ou complémentaire est donc envoyée à chaque parent par mail ou courrier postal.

4b- Paiement

Le paiement devient exigible suivant la réception de la facturation par mail ou par courrier postal au 15^{ème} jour suivant la réception de la facture. Le paiement peut se faire via l'application Cantine de France (ou par virement bancaire dans le cas unique d'une facturation externe à Cantine de France).

4c- Relance, pénalités de retard

Un mail de relance ou un courrier postal de relance amiable est effectué 15 jours après l'expiration du délai de paiement indiqué dans l'article **4b du règlement** afin de régulariser la facture sous 15 jours avant application de pénalité de retard.

La pénalité de retard est une sanction appliquée pour le non-paiement dans le délai. Elle vise à dédommager le préjudice subi par l'association. Le taux appliqué est de 10 % du montant de la facture. Ce taux peut être revu par les membres du bureau annuellement. Selon la modalité de calcul suivant :

- Facture Majorée = (Montant Initial x 10%) + montant du courrier postal en recommandé.

La facture majorée doit être envoyée par courrier postal en recommandé. Le paiement doit être effectué au 15^{ème} jour suivant la réception de la nouvelle facture majorée par virement bancaire.

4d- Majoration complémentaire

L'association se donne le droit d'appliquer des majorations complémentaires après le non-paiement de la facture majorée. Le taux appliqué est de 40 % du montant de la facture majorée. Selon la modalité suivante de calcul :

- Facture Majorée Complémentaire = (Montant Initial x 10%) x 40 % + montant du courrier postal en recommandé.

La facture majorée complémentaire doit être envoyée par courrier postal en recommandé.

5- RELATIONS AVEC L'ASSOCIATION

5a- Avec la mairie et les autres associations

Le Ch'tit Midi des Gones a pu compter depuis sa création sur le soutien inconditionnel de la mairie de Sarcey. Le soutien moral et financier est à souligner, à travers l'octroi de subventions régulières, et la présence entre autre lors des diverses assemblées générales de l'association.

Il faut également mettre en avant que c'est la mairie, grâce à ses employés communaux, qui assure le service et la surveillance lors des temps méridiens.

Notons encore que l'association et la mairie partagent une utilisation commune du logiciel « Cantine de France », l'association pour la partie cantine, et la mairie pour la partie garderie, les bases « clients » étant sensiblement les mêmes.

Nous pouvons aussi noter les relations avec les autres associations du village, qui se mettent en relation pour l'organisation de divers événements à Sarcey durant l'année. Nous pouvons notamment citer l'association du Sou des écoles.

5b- Avec les familles

Enfin, une chose très importante est certainement la relation entre l'association et les parents des enfants. L'association est là pour aider et résoudre les diverses problématiques concernant la cantine et son utilisation. Cette relation doit donc être basée sur l'entraide, la confiance, mais aussi la rigueur.

Le système de réservation des repas se révèle être indispensable au bon fonctionnement dans la gestion de la cantine. Thérèse édite chaque semaine les feuilles de présence des enfants, ce qui lui permet de préparer au plus juste les quantités qui seront servies lors des repas. Cela facilite donc son travail, de manière générale le travail de l'association, et cela permet d'éviter le gaspillage alimentaire.

Nous attachons une grande importance à ce que vous, parents, soyez acteurs de manière rigoureuse de cette chaîne, et nous en appelons à la responsabilité de chacun de vous.

Nous vous demandons donc de bien veiller à ce que :

- votre portefeuille électronique ne soit pas débiteur. Un portefeuille débiteur indique un ou des repas déjà consommé(s) et non payé(s), voire l'accumulation de pénalités (absences ou présences injustifiées) ;
- vos réservations soient à jour ;
- votre cotisation annuelle soit réglée. La cotisation doit être payée par CB dans l'onglet facture. Merci de ne pas (plus) nous adresser de chèque bancaire. Lorsqu'elle est éditée et si vous ne la réglez pas rapidement, vous ne pouvez plus réserver les repas de vos enfants.

Prenez soin de lire les messages qui vous sont envoyés à travers le logiciel Cantine de France. Ils ne sont pas toujours anodins et sont parfois très importants. Beaucoup des messages que nous envoyons ne sont pas lus et nous devons régulièrement faire des rappels.

Lorsque pour une raison ou une autre, vous êtes contraints de devoir annuler une réservation, ou bien d'inscrire vos enfants ponctuellement pour un repas, vous voudrez bien nous en avvertir le plus tôt possible. Nous rappelons que l'école et l'association sont deux entités différentes. Nous insistons sur le fait de toujours nous prévenir **impérativement** par mail pour tout changement. Veuillez également en informer l'enseignant via le carnet de liaison, ou pour les élèves de maternelle, prévenir l'enseignante ou l'Atsem. Si cette prévenance n'est pas effectuée, l'enfant peut se retrouver dans une situation d'inconfort. Cette situation fait perdre un temps conséquent à l'équipe enseignante et cela empiète grandement sur le temps d'apprentissage des enfants.

Nous vous remercions tous de respecter les élèves, leur enseignement, les enseignants et Atsems, ainsi que le travail de notre association, composée de parents bénévoles œuvrant sur leur temps personnel.

Nous espérons que ce guide d'accueil et de présentation est assez exhaustif et qu'il répond à l'ensemble des interrogations que vous pouvez vous poser. Si ce n'était pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter, nous restons bien évidemment à votre entière disposition.

L'équipe du Ch'tit Midi des Gones

Règlement mis au vote et approuvé à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du mardi 16/05/2023.

Publication en ligne et mise en application le 17/05/2023.

Dernière modification Août 2023.

6- COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION

Adresse postale : 208 route de Saint Romain, 69490 SARCEY
La boîte aux lettres de l'association se trouve sur le côté de l'école.

Contact mail : chtitmididesgones@gmail.com

Ligne directe de la cantine : 09 71 57 49 36 (aux heures de présence)

Page Facebook de l'association : CHTIT MIDI DES GONES

SIREN : 491923058

RNA : W691064867

Présidente : Perrine DAMIZET

Vice-Président : Gaëtan FABRE

Trésorier : Nicolas PIEROTTI

Trésorière adjointe : Sarah HEURTAULT

Secrétaire : Bénédicte RIBOT

Secrétaire adjointe : Stella MANCEBO

Chargée de communication : Sylvie PERRIN

Cantinière : Thérèse POULARD, employée par l'association.

7- QUELQUES PHOTOS DES LOCAUX © CLAUDIE SUBRIN







Utilisation de l'outil Cantine de France

Aide aux inscriptions à la cantine de SARCEY
gérée par l'association 'le Ch'tit Midi des Gones'

Mise à jour : 08/2023

1- CONNEXION AU LOGICIEL CANTINE DE FRANCE

Prenez connaissance de l'intégralité de ce règlement de la cantine avant d'effectuer les réservations !

Pour accéder à votre espace, allez sur le site : <http://parent.cantine-de-france.fr>

Vous pouvez utiliser la version mobile : <http://m.parent.cantine-de-france.fr>

L'espace parent est accessible tous les jours de 05h00 du matin à minuit.

Saisissez votre Email et votre mot de passe, remplissez le champ en dessous en faisant le calcul , puis cliquez sur '**Me connecter**'

Si vous avez oublié votre mot de passe ou si ce dernier ne fonctionne pas, utilisez le lien '**J'ai oublié mon mot de passe !**'

Si vous êtes un nouvel utilisateur, cliquez sur '**Je suis un nouvel utilisateur !**'

En cas de nécessité (nouveau parent, ...), prévenez le Ch'tit Midi par mail à chtitmididesgones@gmail.com

Capture d'écran – Page de connexion

Cantine de France

Aide

Utilisez votre adresse mail et votre mot de passe.

Cliquez sur "J'ai oublié mon mot de passe" si besoin...

Me connecter à Cantine de France
veuillez saisir ci-dessous vos identifiants de connexion

Mon Email : *

Mon mot de passe : *

Pour prouver que vous êtes un humain, donnez le résultat de cette simple opération : deux plus quatre égal

J'ai oublié mon mot de passe !

Je suis un nouvel utilisateur !

Me connecter

Une fois connecté, un récapitulatif des inscriptions pour les 30 prochains jours aux diverses prestations apparaît sur la première page.

Capture d'écran – Page d'accueil

Menu de :

- Accueil
- Gérer mes réservations
- Recharger
- Voir les menus
- Données Parent
- Données Enfant
- Ajouter un enfant
- Mes documents
- Mes factures
- Messagerie
- Mot de passe & sécurité
- Se déconnecter
- Aide

Bienvenue dans votre espace parent.

Veuillez trouver ci-dessous les dernières informations ainsi qu'un résumé de vos inscriptions aux prestations :

Récapitulatif des inscriptions pour les 30 prochains jours :

- Pour la Garderie du matin :
 - n'est pas inscrite dans les 30 prochains jours.
- Pour la Garderie du soir :
 - n'est pas inscrite dans les 30 prochains jours.
- Pour la Cantine :
 - est inscrite :
Dans les 30 jours qui viennent, sera présente le lundi 27 février , le mardi 28 février , le jeudi 02 mars , le vendredi 03 mars , le lundi 06 mars , le mardi 07 mars , le jeudi 09 mars , le vendredi 10 mars , le lundi 13 mars , le mardi 14 mars , le jeudi 16 mars , le vendredi 17 mars , le lundi 20 mars , le mardi 21 mars , le jeudi 23 mars , le vendredi 24 mars , le lundi 27 mars ,

2- CRÉDIT DU PORTEFEUILLE, PAIEMENT ET RÉSERVATIONS

La procédure de réservation débute par le crédit de votre portefeuille. Une fois votre portefeuille créditeur, vous pouvez procéder aux réservations.

Il faut donc créditer son portefeuille par l'onglet '**Recharger**'.

Capture d'écran – Onglet 'Recharger'

Menu de :	
Accueil	
Gérer mes réservations	
Recharger	
Voir les menus	
Données Parent	
Données Enfant	
Ajouter un enfant	
Mes documents	
Mes factures	
Messagerie	
Mot de passe & sécurité	
Se déconnecter	
Aide	

Achetez des tickets électroniques ou augmentez le solde de votre portefeuille :

Augmentez le solde de votre portefeuille électronique pour ces prestations (tout enfant confondu) :

Prestation	Montant	
Cantine (Solde actuel 0€)	0.00	Ajouter

Concerne les prestations :
Cantine :
Inscrit et présent 4.50 €

Total à régler :0.00

Saisissez un montant dans le champ de saisie puis cliquez sur '**Ajouter**'.

Apparaissent alors le total à régler et les icônes des moyens de paiement. (Paiement sécurisé 3D Secure).

Capture d'écran – Onglet 'Recharger'

Menu de :	
Accueil	
Gérer mes réservations	
Recharger	
Voir les menus	
Données Parent	
Données Enfant	
Ajouter un enfant	
Mes documents	
Mes factures	
Messagerie	
Mot de passe & sécurité	
Se déconnecter	
Aide	

Achetez des tickets électroniques ou augmentez le solde de votre portefeuille :

Augmentez le solde de votre portefeuille électronique pour ces prestations (tout enfant confondu) :

Prestation	Montant	
Cantine (Solde actuel 0€)	100.00	Modifier

Concerne les prestations :
Cantine :
Inscrit et présent 4.50 €

Total à régler :100.00

Cliquez ci-dessous pour procéder au paiement



En cliquant, vous allez être re-dirigé sur le site de la LCL.
Aucune donnée de votre CB ne sera connue et conservé par Cantine de France.

Cliquez sur l'icône correspondant à votre carte bancaire, vous êtes redirigé vers la page de paiement. Une fois le règlement effectué, votre portefeuille est crédité.

Par ailleurs, vous recevez 2 mails, l'un vous envoyant le ticket avec les coordonnées de la transaction, le second, vous indiquant la validation (si réussie) de l'achat de ticket électronique.

Ensuite, vous pouvez aller dans l'onglet '**Gérer mes réservations**'. Choisissez l'enfant dans la liste déroulante, ainsi que la prestation cantine. Par défaut, les cases des jours sont blanches, lorsque vous cliquez sur un jour, il passe en vert, indiquant que votre enfant est inscrit à la cantine. Si vous recliquez sur une case verte, elle repasse en blanc. Le délai d'annulation du repas est identique au délai de réservation (voir page 5).

Si vous avez plusieurs enfants, effectuez cette étape autant de fois en sélectionnant l'enfant dans la liste déroulante '**Choisissez l'enfant**'.

Bien entendu, la réservation d'un jour n'est possible que si le solde est supérieur au prix d'un repas.

Vous avez dans les pages ci-dessus l'explication concernant les délais de réservation/annulation.

Capture d'écran – Onglet 'Réservations'

Menu de :

- Accueil
- Gérer mes réservations
- Recharger
- Voir les menus
- Données Parent
- Données Enfant
- Ajouter un enfant
- Mes documents
- Mes factures
- Messagerie
- Mot de passe & sécurité
- Se déconnecter
- Aide

Menu Réservation des prestations :

Cliquez dans les calendriers sur une journée pour réserver ou annuler une réservation de votre enfant à la prestation pour cette journée.

Un assistant vous permettra ensuite de définir éventuellement la régularité de cette action dans le temps.

Gérer les réservations pour mes enfants :

Choisissez l'enfant :

Ecole primaire Emile Blanc Classe :

Choisissez la prestation : De 11h30 à 15h15

*La réservation à cette prestation vaut acceptation des conditions et engagements définis dans le(s) document(s) ci après :
[Utilisation et règlement de la cantine](#) [Règlement garderie](#)*

Le dimanche 26 février jusqu'à 07:00:00 heure, le premier jour modifiable est le lundi 06 mars. Après 07:00:00 heure, le premier jour modifiable est le lundi 06 mars

Cliquez dans les calendriers ci-dessous pour adapter ou créer la réservation de votre enfant à la prestation Cantine:

Attention, votre portefeuille électronique présente un solde de 0€
(Cliquez pour consulter l'historique)

janvier 2023							février 2023							mars 2023									
s	lu	ma	me	je	ve	sa	di	s	lu	ma	me	je	ve	sa	di	s	lu	ma	me	je	ve	sa	di
01							01	05			01	02	03	04	05	09			01	02	03	04	05
01	02	03	04	05	06	07	08	06	06	07	08	09	10	11	12	10	06	07	08	09	10	11	12
02	09	10	11	12	13	14	15	07	13	14	15	16	17	18	19	11	13	14	15	16	17	18	19
03	16	17	18	19	20	21	22	08	20	21	22	23	24	25	26	12	20	21	22	23	24	25	26
04	23	24	25	26	27	28	29	09	27	28						13	27	28	29	30	31		
05	30	31																					

avril 2023							mai 2023							juin 2023									
s	lu	ma	me	je	ve	sa	di	s	lu	ma	me	je	ve	sa	di	s	lu	ma	me	je	ve	sa	di
13							01	18	01	02	03	04	05	06	07	22				01	02	03	04
14	03	04	05	06	07	08	09	19	08	09	10	11	12	13	14	23	05	06	07	08	09	10	11
15	10	11	12	13	14	15	16	20	15	16	17	18	19	20	21	24	12	13	14	15	16	17	18
16	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	28	25	19	20	21	22	23	24	25
17	24	25	26	27	28	29	30	22	29	30	31					26	26	27	28	29	30		

Etait inscrit Sera présent Sera absent Prestation Cantine Ouverte (& pas inscrit) Prestation Cantine Fermée Noté absent Noté présent

3- DONNÉES PERSONNELLES DE L'ENFANT ET DES PARENTS

Merci de remplir les champs dans les onglets 'Données Parent' et 'Données enfant'.

Capture d'écran – Onglet 'Données Parent'

Menu de :

- Accueil
- Gérer mes réservations
- Recharger
- Voir les menus
- Données Parent
- Données Enfant
- Ajouter un enfant
- Mes documents
- Mes factures
- Messagerie
- Mot de passe & sécurité
- Se déconnecter
- Aide

Modifier vos données :

N° et Adresse : Complément d'adresse :

Code Postal et ville :

Tel : Tel travail : Tel portable : Email :

(Pour modifier votre Email ou le nom et prénom du parent 1, merci de contacter le 0474268655)

N° Allocataire CAF : En erreur ou MSA

Quotient Familial :

Nom et Tel. de l'employeur :

Nom : Prénom :

N° et Adresse : Complément d'adresse :

Code Postal et ville :

Tel : Tel travail : Tel portable : Email :

Nom et Tel. de l'employeur :

(Pour modifier votre Email, merci de contacter le 0474268655)

En cliquant sur Modifier vous déclarez sur l'honneur l'exactitude des informations saisies
Je déclare avoir pris connaissance des documents ci-après et accepte les conditions générales d'utilisations et/ou les règlements intérieurs : [Utilisation et règlement de la cantine](#) [Règlement garderie](#)

Ces données sont très importantes.

Pensez à les vérifier régulièrement et à les mettre à jour si nécessaire.

Ces données nous aideront particulièrement en cas d'urgence et d'allergies, ...

Capture d'écran – Onglet 'Données Parent'

Menu de :	Modifier les données d'un Enfant :
Accueil	Sélection :
Gérer mes réservations	Date de naissance : * Sexe
Recharger	Pas de contre-indication
Voir les menus	Personnes (hors parent) autorisées à prendre en charge l'enfant :
Données Parent	Nom : Prénom : Tel fixe : Tel portable :
Données Enfant	Lien avec l'enfant :
Ajouter un enfant	Nom : Prénom : Tel fixe : Tel portable :
Mes documents	Lien avec l'enfant :
Mes factures	Nom : Prénom : Tel fixe : Tel portable :
Messagerie	Lien avec l'enfant :
Mot de passe & sécurité	Nom : Prénom : Tel fixe : Tel portable :
Se déconnecter	Lien avec l'enfant :
Aide	Personnes (hors parents) à prévenir en cas d'urgence
Inscription aux services : <i>Merci de remplir avec attention ce formulaire.</i>	Nom : Prénom : Tel fixe : Tel portable :
	Lien avec l'enfant :
	Nom : Prénom : Tel fixe : Tel portable :
	Lien avec l'enfant :
	Autorisation et assurance
	En cas d'urgence, les parents ☒ autorisent ☐ n'autorisent pas le responsable à prendre les mesures nécessaires.
	Lieu d'hospitalisation si nécessaire :
	Les parents ☐ autorisent ☒ n'autorisent pas la diffusion et publication de photo ou de film concernant leur enfant.
	Les parents ☐ autorisent ☒ n'autorisent pas leur enfant à quitter seul l'accueil périscolaire à heure, mode de sortie
	Les parents ☐ autorisent ☒ n'autorisent pas leur enfant à être véhiculé par le responsable périscolaire ou extrascolaire au cours de la prestation d'accueil
	L'enfant est couvert par une ou des assurances ☒ responsabilité civile, ☒ individuelle accident. Compagnie d'assurance N° de contrat
	☐ L'enfant bénéficie d'un projet d'accueil individualisé (PAI) : Médecin traitant : nom: prénom: tel:
	Notes médicales - recommandations des parents
	Vaccin 1: Vaccin 2: Vaccin 3:
	En cliquant sur Modifier vous déclarez sur l'honneur l'exactitude des informations saisies <i>Je déclare avoir pris connaissance des documents ci-après et accepte les conditions générales d'utilisations et/ou les règlements intérieurs :</i> Utilisation et règlement de la cantine Règlement garderie Modifier

4- AUTRES ONGLETS

Dans l'onglet '**Voir les menus**', vous pourrez visualiser la composition des repas qui seront prévus et préparés tous les jours par Thérèse.

Dans l'onglet '**Mes documents**', vous aurez les coordonnées de la mairie si un document spécifique vous est demandé.

Dans l'onglet '**Mes factures**' sont listées toutes vos factures. Cliquez sur celle que vous souhaitez faire apparaître. Les factures mensuelles concernant la cantine ne sont pas à régler puisque vous payez les repas en créditant votre portefeuille. Toutefois, dans cet onglet apparaît la facture de la cotisation annuelle et celle-ci est à régler uniquement par CB directement sur le site, vous avez le lien qui s'affiche directement à côté.

Soyez vigilant en cas de facture à régler. Pour rappel, le non paiement de la cotisation dans un certain délai vous bloquera l'accès à la gestion des réservations. Un message d'alerte est affiché dans l'onglet 'Gérer mes réservations' lorsque la cotisation doit être payée avant de pouvoir réserver.

Vous avez aussi la possibilité d'éditer une attestation de facture pour une année écoulée, reprenant le détail par enfant des prestations cantine, cotisation...

Dans l'onglet '**Messagerie**', vous trouverez les différentes communications et demandes importantes. C'est ici qu'il faut vous rendre lorsque vous êtes prévenus par mail. Vous avez aussi la possibilité de nous contacter via cet onglet. **Attention au destinataire du message.** Par défaut la case « Etablissement » est réglée sur « Commune de Sarcey », vous devez donc sélectionner « Association ch'tit midi des gones » pour tous les messages relatifs à la cantine.

Capture d'écran – Onglet 'Messagerie'

Menu de :

- Accueil
- Gérer mes réservations
- Recharger
- Voir les menus
- Données Parent
- Données Enfant
- Ajouter un enfant
- Mes documents
- Mes factures
- Messagerie**
- Mot de passe & sécurité
- Se déconnecter
- Aide

Nouveau message

Etablissement : Association ch'tit midi des gones ▼

Objet * :

Message * :

Source | Undo | Redo | Bold | Italic | Underline | Strikethrough | Text Color | Background Color | Bulleted List | Numbered List | Link | Unlink | Insert Image | Help

Styles - | Format - | Police - | Taille - | A - A - | ?

Envoyer le message

Dans l'onglet '**Mot de passe & sécurité**', vous pouvez modifier votre mot de passe.

Dans l'onglet '**Aide**', vous trouverez un PDF complémentaire à celui-ci.

5- CONSIGNES ET SYNTHÈSE

Comportement, consignes : ne pas crier, ne pas se bousculer entre camarades, rentrer et sortir de la cantine dans le calme, sans courir, tout en respectant le personnel encadrant. Prendre soin du mobilier et de la vaisselle mise à disposition.

En cas de non respect de ces consignes, les enfants peuvent faire l'objet d'un avertissement voire d'une exclusion temporaire ou définitive en fonction de la gravité et de la répétition.

Association loi 1901, composée de toutes les familles ayant souscrit à l'adhésion annuelle, ainsi que du bureau formé par des parents bénévoles.

Repas préparés sur place par Thérèse.

Les menus sont visibles dans l'onglet 'Menu'. Ainsi que sur le tableau d'affichage extérieur de l'école. Certains aliments proviennent de la filière BIO. 1 menu végétarien par semaine.

Tarifs :

- ▶ Cotisation annuelle établie à **15€** par an et par famille.
- ▶ Repas facturé **4,50€** (enfant) et **5,00€** (adulte) si inscrit.
- ▶ Tout repas non réservé dans les temps, mais sollicité auprès de l'association sera facturé au prix **+0,50€**.
- ▶ Toute absence ou présence injustifiée sera facturée **6,00€** (enfant) **et 6,50€** (adulte).

En cas d'absence ou de présence imprévue :

MERCI de prévenir **impérativement** l'association
par mail à **chtitmididesgones@gmail.com**

et Thérèse au 09 71 57 49 36
(aux heures de présence à la cantine)

Réservation : en ligne sur cantine de France : <http://parent.cantine-de-france.fr>

Soyez conscients qu'un repas non pris peut engendrer des pertes et du gaspillage

Soyez responsables

